



**RÉDAGIEO**  
Le réseau des acteurs de la gestion intégrée  
des eaux pluviales du grand Ouest

# Accompagner la déconnexion des eaux pluviales

- Présentation
- Mise en œuvre
- Retour d'expérience

**WEBINAIRE  
ENREGISTRÉ**



#



**WEBI  
NAIRE**

**3  
AVRIL  
2026  
à 14h30**

Sur  
inscription

Durée : 1H30

2 interventions  
+ temps de  
questions et  
réponses



14h30 - Franck DEGRASSE, directeur ADOPTA – Introduction et présentation ADOPTA

14h40 - Rosalie SALAUN-GOURLAOUEN, chargée de l'animation **Redagieo** – **Présentation réseau**

14h50 - Franck DEGRASSE, directeur **ADOPTA** - **Présentation du guide**

15h10 - Blanche SAUVESTRE, technicienne GEPU Mauges Communauté - **RETEX**

15h20 - Questions/réponses

15h30 - Claire GISCLON, chargée de projet déconnexion des EP SBAA - Autre démarche

15h45 - Questions/réponses

16h00 - Franck DEGRASSE / Rosalie SALAUN-GOURLAOUEN / Jean Jacques Hérim Président de l'ADOPTA - Conclusion





Aide à la gestion durable et intégrée des eaux pluviales



**4 antennes :  
Douai, 60, 57 et 53**

**+ 25 ans  
d'expérience**



**Un rayonnement  
régional, national et  
international**

**Association pour le Développement  
Opérationnel et la Promotion des  
Techniques Alternatives en matière  
d'eaux pluviales**

**+ de 200 membres  
et 7 partenaires  
financiers**

**Sensibilisation  
Accompagnement  
Formation**

### Formations



### Evènements (conférences, ateliers, forum...)



### Accompagnement des projets



### Publications



### Showrooms



### Vidéos



[www.adopta.fr](http://www.adopta.fr)

Association ADOPTA

Adopta

ADOPTA

# RÉDAGIEO

**Le réseau des acteurs de la gestion intégrée  
des eaux pluviales du grand Ouest**

# RÉDAGIEO

Le réseau des acteurs de la gestion intégrée  
des eaux pluviales du grand Ouest

Depuis plusieurs années, Rédagio œuvre à rassembler des acteurs publics et privés motivés par la diffusion des pratiques de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP).

**graie**  
PÔLE  
EAU & TERRITOIRES

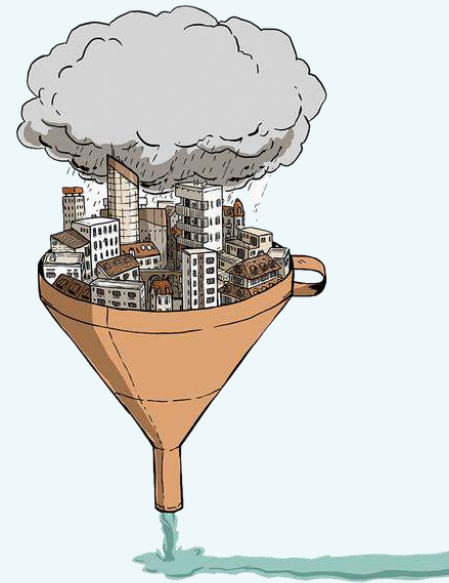


Lyon

**AD**OPTA  
Aide à la gestion durable et intégrée des eaux pluviales



Nord



Rédagieo est soutenu  
par douze collectivités  
du grand Ouest :

**Brest**  
MÉTROPOLE

**Quarnenez**  
Communauté

**DINAN**  
AGGLOMÉRATION

**Q** QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
KEMPER BREIZH IZEL

**GOLFE DU MORBIHAN**  
VANNES AGGLOMÉRATION

**MORLAIX**  
communauté  
BRO MONTRoulez

**LORIENT**  
AGGLOMÉRATION

**LANNION-TRÉGOR**  
COMMUNAUTÉ  
LANNUON-TREGER  
KUMUNIEZH

**Nantes**  
Métropole

Communauté  
d'Agglomération de  
**La Rochelle**

**Le Mans**  
métropole  
Communauté urbaine

**RENNES**  
MÉTROPOLE

Historiquement porté par **L'INSTITUT agro Rennes Angers**

Aujourd'hui porté par  
**Pôle métropolitain Loire-Bretagne**



# Objectifs du réseau Rédagieo

[CF charte](#)

- La montée en compétence et la construction d'une culture commune de la GIEP ;
- La sensibilisation et la fédération de l'ensemble des acteurs pour un changement de pratiques vers la GIEP ;
- La promotion des bonnes pratiques en matière de GIEP.



## Acteurs



Rédagieo œuvre à rassembler l'ensemble de la chaîne de l'aménagement :

- les collectivités et leurs services : eau et assainissement, voirie, urbanisme, espaces verts, etc
- des acteurs privés : bureaux d'études, MO et AMO, architectes, paysagistes, aménageurs, etc

Rédagieo travaille également en partenariat avec :

- des associations et d'autres réseaux
- des structures publiques : CEREMA, Ministère de la Transition écologique, Agence de l'eau...
- la communauté scientifique.



## Actions

Pour cela, Rédagieo déploie différents types d'actions :

- Webinaires
- WebCafés mensuels, ouverts aux collectivités
- Journées techniques avec visites d'ouvrages
- Assistance aux collectivités
- Sessions de sensibilisation



# Journées techniques

Présentations en salle  
REX, présentations de solutions  
Visites de sites



# Journées techniques

Présentations en salle  
REX, présentations de solutions  
Visites de sites



# Webinaires

12e programme de l'Agence de l'eau :  
**Quelles aides pour la gestion intégrée des eaux pluviales ?**

Webinaire - 25 février 2025

Agence de l'eau Loire-Bretagne

12

REDAGIE

**L'eau dans les cours d'école**

Webinaire - 4 juillet 2024

REDAGIE

**La gestion des eaux pluviales : enjeux et usages**

Webinaire - 23 mai 2024

BAYLAB

REDAGIE

**Concilier la GIEP et la route**

Webinaire - 9 février 2024

REDAGIE

**La prise de compétence GEPU dans une communauté d'agglomération**

Webinaire - 25 juin 2024

REDAGIE

**Ville perméable**  
Pratiques d'entretien, coûts, avantages et potentialités

Webinaire - 8 novembre 2024

graié

REDAGIE

ACQUITA

## Webinaires

# Accompagner la déconnexion des eaux pluviales

Webinaire - 3 avril 2026 à 14h30



**RÉDAGIE**  
Le réseau des acteurs de la gestion intégrée  
des eaux pluviales du grand Ouest



## Contexte :



- En 2024 et 2025 : partenariat entre l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les Conseils départementaux de la Mayenne et de Maine-et-Loire et l'Adopta → animation Adopta à l'échelle des 2 Départements
- → idée de faire un guide pour que les publics sensibilisés rentrent avec un document qui les accompagne à déconnecter les EP chez eux !



CD53



CD49

Je suis **responsable de l'eau** de pluie qui tombe sur mon terrain

Je fais des **économies** en récupérant l'eau de pluie

Je gère l'eau de pluie durablement sur mon terrain

Je participe à l'**adaptation au changement climatique**

Mon jardin est bien arrosé et **me rafraîchit en été**

Je participe à la **lutte contre les inondations** et la pollution des rivières



**POURQUOI ?**

**Je débranche ma gouttière.**

Je suis **responsable de l'eau** de pluie qui tombe sur mon terrain

Je participe à l'**adaptation au changement climatique**

Je gère l'eau de pluie durablement sur mon terrain

Je fais des **économies** en récupérant l'eau de pluie

Mon jardin est bien arrosé et **me rafraîchit en été**

Je participe à la **lutte contre les inondations** et la pollution des rivières

L'objectif → support de communication à destination des particuliers qui soit un tutoriel explicatif pour dé-raccorder sa gouttière de façon autonome et gérer les eaux de toitures sur son terrain

L'outil doit être

- Concis
- Simple
- Illustré de schémas et photos



Outils également destiné aux élus et techniciens des collectivités qui accompagnent les particuliers!

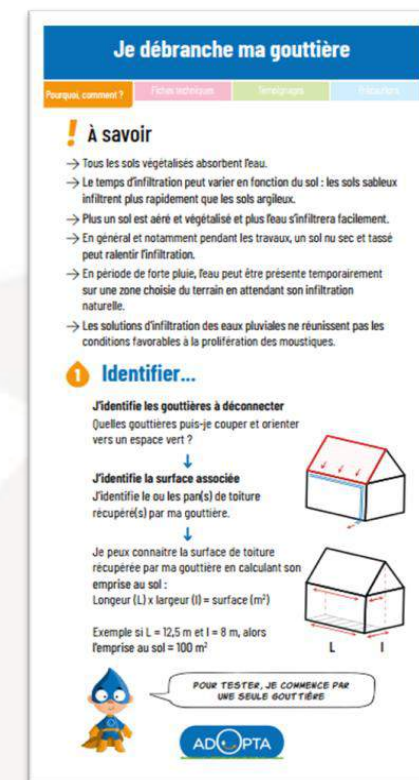
## Publication de la plaquette "Je débranche ma gouttière"

✓ Sortie en juin 2025

✓ Participants :

- Adopta
- Angers Loire Métropole
- Conseil départemental de La Mayenne
- Conseil départemental de Maine-et-Loire
- Mauges Communauté

✓ Conception graphique par Filigrane studio



1. Pourquoi je débranche ma gouttière ?
2. Qu'est-ce que la gestion durable et intégrée des eaux pluviales ?
3. Historique
4. Quelle réglementation s'applique ?
5. À savoir
6. Identifier (sa gouttière)
7. Choisir (sa solution)
8. L'épandage simple
9. La noue
10. Le jardin de pluie
11. Le récupérateur d'eau
12. Débrancher (sa gouttière) le tuto
13. Contact



- **Connaitre la réglementation**

**Et sur ma parcelle : Quelle réglementation s'applique concernant les eaux pluviales ? À vous de jouer !**

- 1 Où puis-je infiltrer les eaux pluviales qui tombent sur mon terrain ? Suis-je obligé.e d'infiltrer les eaux pluviales qui tombent sur mon terrain ?
- 2 Suis-je obligé.e de raccorder mes eaux pluviales au réseau collectif ?
- 3 Ai-je le droit de modifier l'écoulement naturel des eaux sur ma parcelle ?
- 4 Puis-je utiliser l'eau pluviale récupérée pour mon usage domestique ?

- **Quelques notions à savoir**

**! À savoir**

- Tous les sols végétalisés absorbent l'eau.
- Le temps d'infiltration peut varier en fonction du sol : les sols sableux infiltrent plus rapidement que les sols argileux.
- Plus un sol est aéré et végétalisé et plus l'eau s'infiltrera facilement.
- En général et notamment pendant les travaux, un sol nu sec et tassé peut ralentir l'infiltration.
- En période de forte pluie, l'eau peut être présente temporairement sur une zone choisie du terrain en attendant son infiltration naturelle.
- Les solutions d'infiltration des eaux pluviales ne réunissent pas les conditions favorables à la prolifération des moustiques.

- Calculs et schémas pour s'assurer du dimensionnement de sa solution

**Je calcule les volumes d'eau pluviale**

$\text{Superficie (m}^2\text{)} \times \text{Hauteur d'eau (m)} = \text{Volume d'eau à gérer (m}^3\text{)}$

Exemple de calcul : Superficie = 100 m<sup>2</sup>  
 Hauteur d'eau de pluie = 15 mm = 0,015 m

Volume à gérer par ma solution d'infiltration  
 = 100 m<sup>2</sup> x 0,015 = 1,5 m<sup>3</sup> = 1 500 L

- Indiquer les caractéristiques des solutions par des pictogrammes

**Travaux :**

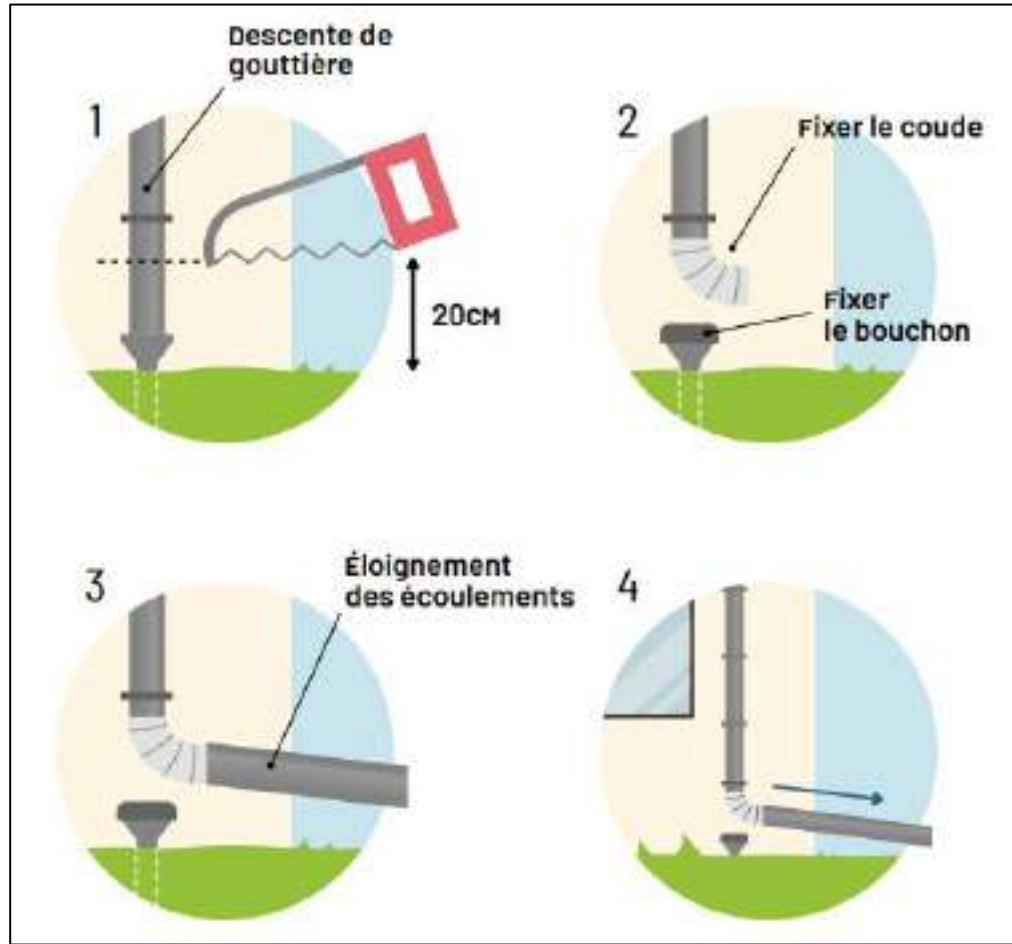
Quelques outils de jardinage (pelle, pioche etc...)

Difficulté Coûts Durée

**Avantages**

Faibles coûts de mise en œuvre et d'entretien Aménagement simple à l'efficacité reconnue  
 Favorable à la biodiversité Valorisation ornementale

## Un tuto pas à pas pour déconnecter la gouttière



Sur les sites internet de tous les partenaires, dont l'Adopta



# Présentation de la démarche auprès des particuliers de Mauges Communauté





# ACCOMPAGNEMENT A LA DECONNEXION

Webinaire - 3 avril 2026

# LE TERRITOIRE

- Communauté d'Agglomération (49) - 6 communes
- 120 000 habitants
- Compétence Eau-Assainissement-GEPU depuis 2020
- Pôle Grand Cycle de l'Eau (87 personnes)
  - Exploitation (41)
  - Contrôle Conseils (17)
  - Administratif (9)
  - Patrimoine (20)



## Service Eaux Pluviales (3,5 personnes, bientôt 4) : nos missions

### Régaliennes techniques

- Mise en place/à jour/suivi des conventions GEPU avec les communes
- Déclaration d'Existence des Réseaux Pluviaux (DERP)
- Compensation post 93

### Régaliennes planification et urbanisme

- Définition et application des règles GEPU (règlement, zonage, réponse stricte aux ADS)

### Régaliennes juridiques

- Traitement des litiges, inondations incluant diagnostic (ITV, visites terrain, topo, etc...)
- Reprise de contentieux existants et désordres hydrauliques anciens
- Gestion des désordres hydrauliques liés à l'urbanisation antérieure et récente

### Régaliennes planification et urbanisme

- Définition et application des règles GEPU (règlement, zonage, réponse stricte aux ADS)

### Non régaliennes (actées politiquement)

- Acculturation et formation à la GIEP (interne et externe)
- Accompagnement de projets (ingénierie GIEP avant/pendant/après jusqu'à réalisation et intégration)
- Promotion du projet de l'Agglo
- Echanges avec les communes
- **Accompagnement des habitants dans la GIEP**

### Non régaliennes (en discussion politique)

- Mise en place du contrôle GIEP tranchée ouverte
- Déconnexion publique/privée

# ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS GIEP

## Dans quels cas ?

- Non-conformité existante (EP dans EU)
- Au stade de la conception d'une ADS
- Au stade de la réalisation d'un projet (post ADS)
- Compensation post 93

## Zoom sur le cas de la non-conformité : exemple des rues Corneille et Boileau à St Macaire-en-Mauges (Sèvremoine)

- **Contexte** : mise en séparatif par nos services (travaux menés par le bureau d'études de Mauges Communauté) – Réunion publique en amont pour présenter le projet – Evocation de la GIEP et de l'accompagnement possible par notre service Eaux Pluviales
- **Démarche « citoyenne de quartier »** : boitage auprès des riverains par deux habitantes afin de connaître les personnes désireuses d'avoir un RDV GIEP avec le service Eaux Pluviales de Mauges Communauté
- **RDV hiver 2024** : 16 accompagnements (45' à 1h30') ~ 32 heures de travail (prise de contact et préparation, RDV, comptes-rendus de visite)
- **Début 2025, suite de la « démarche citoyenne de quartier »** : souhait de la part des habitants de limiter les frais en demandant des devis (4) à des entreprises similaires (moins de déplacement pour l'entreprise, mutualisation des moyens = devis optimisés)
- **Mars/Avril 2025** :
  - rencontre avec les 4 artisans sélectionnés par les riverains pour les sensibiliser et leur faire part de la démarche GIEP
  - envoi aux habitants du compte-rendu de visite GIEP (leur permettant d'échanger avec les artisans sur les possibilités techniques afin d'élaborer le devis)
- **Mai à juillet 2025** : travaux sur la partie publique et début des mises en conformité chez les privés – délai de 6 mois pour réaliser la mise en conformité commence en juillet (relance en février/mars 2026 par le service administratif si pas de nouvelles de la part des habitants)
- **Mars 2026** : RETEX sur les déconnexions GIEP

# L'EXEMPLE DES RUES CORNEILLE ET BOILEAU

## *Présentation du quartier*

- Pavillons construits dans les années 70
- Toutes avec des EU et EP mélangées
- Certaines avec du terrain/jardin tout autour, d'autres avec des maisons mitoyennes



**Pour un accompagnement adapté :**  
nécessité d'aller voir chaque maison en  
se basant sur les informations obtenues  
dans les contrôles de raccordement

# L'EXEMPLE DES RUES CORNEILLE ET BOILEAU


## La démarche d'accompagnement

### Déroulé du RDV

- Entretien « à l'intérieur » pour présenter globalement ce qu'est la GIEP





- Etat des lieux en lien avec le rapport de contrôle de branchement
- Visite des points « eaux pluviales » et des zones de non-conformité
- Observations du site et notamment « des extérieurs » pour envisager les solutions GIEP

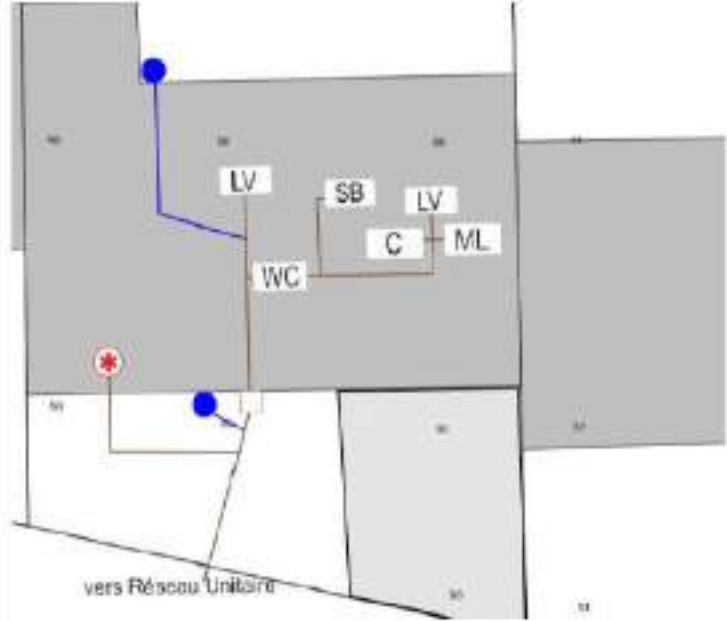


### COMPTE-RENDU TECHNIQUE VISITE TERRAIN - ACCOMPAGNEMENT POUR LA DÉCONNEXION DES EAUX USÉES ET DES EAUX PLUVIALES

Ce document présente les éléments concernant le fonctionnement hydraulique des eaux usées et des eaux pluviales, constatés lors de la visite de votre habitation par la technicienne Eaux Pluviales de Mauges Communauté. Il propose, sous forme de schéma, des solutions d'aménagement pour adapter les eaux usées et les eaux pluviales afin de répondre aux exigences de mise en conformité assainissement de votre installation par Mauges Communauté. Les solutions envisagées ne sont en aucun cas exclusives : elles sont le résultat des échanges réalisés avec vous lors de la visite mais peuvent tout à fait évoluer selon les effets ou besoins que vous ferez. Toutes les précautions nécessaires devront être prises pour éviter des dommages sur le bâti ou le voisinage. Le contrôle des branchements et des ouvrages de gestion des eaux pluviales doit être effectué sous votre supervision, sur demande du personnel de projet de votre intérêt : <https://www.maugescommunaute.fr/information-sur-les-eaux>. Tout contrôle effectué sur site recroisera votre avis conforme. Mauges Communauté se tient à disposition pour toute demande de renseignements complémentaires.

GÉNÉRALITÉS	Numéro de rue	
	Rue	
	Nom propriétaire 1	
	Nom propriétaire 2	
Date de la visite		
Remarques importantes suite à la visite	<p>1/ Terrain propice à l'aménagement d'une maison pour gérer les EP à la parcelle mais pas à l'avant.                  2/ Le propriétaire va aménager (à l'intérieur) à l'arrière les toilettes pour répartir la charge sur la parcelle. La présence en point bas d'un massif + muré n'a pas bloqué le flux et en cas de maintenance au-delà = bassin de rétention des EP possible à proximité.                  Tranchée à l'avant pour les EP sur 115 m<sup>2</sup> de surface imperméable.</p>	
Visite terrain		
		
Photos		

Extrait contrôle de branchement 2023



vers Réseau Unitaire

# L'EXEMPLE DES RUES CORNEILLE ET BOILEAU

## La démarche d'accompagnement

### Déroulé du RDV

- A l'oral pendant le RDV : ébauche de calculs, estimation de dimensionnement, ébauche de solutions.



- Au bureau : élaboration d'un compte-rendu envoyé aux riverains par courrier.



Idees d'atténuation
A l'arrière uniquement : épandage libre avec création de merlon pour éviter le ruissellement chez les voisins - Toiture 130 m <sup>2</sup> : environ 115 m <sup>2</sup> de disponible + présence de toit = épandage libre
A l'avant : nouvelle tranchée vers nouveau réseau EP

Estimation dimensionnement
Pour une pluie de 20,5 (mm) : - Toiture 130 m <sup>2</sup> = 4,7 m <sup>3</sup>
Ratio surface imperméable/surface disponible d'épandage - Toiture est 130 m <sup>2</sup> / 115 m <sup>2</sup> = 1,1

# L'EXEMPLE DES RUES CORNEILLE ET BOILEAU

## Retour d'expérience

- Sur 16 habitations visitées :
  - 9 habitations avec un potentiel de déconnexion pour une, plusieurs ou toutes les gouttières
  - 7 habitations où le potentiel de déconnexion était faible voire nul et/ou les habitants n'y étaient pas favorables
- Sur les 9 habitations avec un potentiel de déconnexion : 100% recontactés pour un RETEX (porte à porte, appel, sms, etc...)
  - 4 réponses
    - ❑ 2 habitants dont le choix = pas de GIEP (raccordement classique au réseau)
      - 1/ peur des moustiques (fils allergique) : selon des discussions entre amis au cours d'un repas, eau stagnante = développement de moustique
      - 2/ conseils des artisans rencontrés de ne pas faire ça car *a priori* trop cher (sans même établir un devis) et trop compliqué
      - 3/ habitant pas si convaincu que ça finalement
    - ❑ 2 déconnexions réalisées (gouttières arrières, côté jardin pour des maisons mitoyennes)
      - 1/ Retour très satisfaisant : pas de débordement dans la pelouse, tout est absorbé/infiltré dans le massif sans aller dans la pelouse même avec l'hiver très pluvieux 2025
      - 2/ Investissement financier très faible : 70€ pour un des habitants (modifications des gouttières + achat d'une cuve)
      - 3/ Bon développement de l'acacia situé à proximité de la zone d'infiltration
  - 5 pas de réponses pour le moment dont 2 déconnexion déjà existante (conservée) + projet de déconnecter d'autres gouttières pour l'un d'eux

**Sur les 9 habitations avec un potentiel de déconnexion :**  
- 4 en GIEP partielle (45%) avec un très bon taux de satisfaction  
- 2 en raccordement classique  
- 3 à définir



# L'EXEMPLE DES RUES CORNEILLE ET BOILEAU

*Photos*



# L'EXEMPLE DES RUES CORNEILLE ET BOILEAU

## Points particuliers – points de vigilance - conclusion

- Le compte rendu envoyé aux habitants :



### COMPTE-RENDU TECHNIQUE VISITE TERRAIN - ACCOMPAGNEMENT POUR LA DÉCONNEXION DES EAUX USÉES ET DES EAUX PLUVIALES

Ce document présente les éléments concernant le fonctionnement hydraulique des eaux usées et des eaux pluviales, constatés lors de la visite de votre habitation par la technicienne Eaux Pluviales de Mauges Communauté.

Il propose, sous forme de schéma, des solutions d'aménagement pour séparer les eaux usées des eaux pluviales afin de répondre aux exigences de mise en conformité assainissement demandées par Mauges Communauté.

Les solutions envisagées ne sont en aucun cas exclusives : elles sont le résultat des échanges évoqués avec vous lors de la visite mais peuvent tout à fait évoluer selon les choix techniques que vous ferez.

Toutes les précautions nécessaires devront être prises pour éviter de créer des désordres sur le bâti ou le voisinage. Le contrôle des branchements et des ouvrages de gestion des eaux pluviales doit être fait en tranchée ouverte, sur demande du porteur de projet (site internet : <https://www.maugescommunaute.fr/declaration-raccordement-eaux-usees/>). Tout contrôle réalisé une fois recouvert sera non-conforme. Mauges Communauté se tient à disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.

- Rencontre avec 4 artisans (3 maçons/TP et 1 paysagiste) :
  - Pour rappel = suite aux RDV avec chaque habitant : lié au fait que les riverains s'étaient concertés dans la démarche de demande de devis. Équité dans la transmission des infos entre les 4 artisans
  - Echanges intéressants mais la « réalité du terrain » et les habitudes du métier est plus forte. Même après avoir pris du temps pour expliquer/échanger autour de la GIEP, le discours de certains artisans est négatif : « trop cher » (sans pour autant faire un devis), « trop compliqué », « trop risqué ». Oriente clairement la décision des habitants.
- Temps d'échange très intéressant avec les riverains : accueil globalement positif lorsqu'on parle des enjeux liés à la GIEP – sensibilité environnementale réelle. Souhait de l'un d'eux d'avoir un retour sur les volumes en entrée de STEP pour connaître l'impact des travaux privés et publics sur le système d'assainissement !
- Beaucoup de temps à passer (une grosse semaine au global) pour 2 gouttières nouvellement déconnectées (au moins !) : le ratio peut sembler faible mais malgré tout, ce sont de réelles victoires et qui sont très utiles pour montrer aux alentours que cela fonctionne (exemples locaux).
- L'importance des visuels pour aider à convaincre : le super exemple du guide de Saint Briec Armor Agglomération



# MERCI DE VOTRE ATTENTION

*Il n'y a pas de mauvais temps, que des mauvais (re)vêtements !*



# Questions et réponses (10 min)



# Exemple de stratégie de déconnexion des eaux pluviales : Saint Briec Armor Agglomération



## LA DECONNEXION DES EAUX PLUVIALES À SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION



Prioriser la gestion à la source

De l'aménagement nouveau au bâti existant

*La terre, la mer, l'avenir en commun*

 [saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://saintbrieuc-armor-agglo.fr)



**SAINT  
BRIEUC  
ARMOR**  
AGGLOMÉRATION

## La conférence des maires de juillet 2021

L'arrêt de l'extension du réseau d'eaux pluviales et de l'aménagement de bassin de rétention.

Le début de la mise en place de l'infiltration à la parcelle.

## La GIEP ajoutée dans le PLUi en septembre 2025

L'obligation de la gestion à la parcelle dans toutes les nouvelles constructions.

## Le lancement des études de déconnexion 2023

Les études sur le potentiel de déconnexion des eaux pluviales au réseau public.

## L'accompagnement par la communication

Les guides pour les aménageurs, pour les particuliers, pour évaluer son potentiel de déconnexion.



## Objectifs et conclusions

- Sélection de secteurs prioritaires à la déconnexion.
- Évaluer le potentiel de déconnexion.
- Identification des acteurs clés à la déconnexion :
  - les communes;
  - les Personnes Morales (publics ou privées);
  - les particuliers.
- Les communes: les acteurs centraux de l'étude.
- Des outils d'aides à la décision, une dynamique à maintenir après étude.



## Accompagner les communes

### Former les services techniques et les élus

- Atelier ARTELIA, visites sites, rassembler les communes autour d'un grand Retour d'expérience.

### Cibler des sites à déconnecter

- Reprendre les PPI ou repérer des petites déconnexions.
- Cibler un.e ref GIEP dans les grandes communes.
- Sélectionner des endroits pour intervenir afin d'avoir une expérience concrète sur la déconnexion (gouttière, jardin de pluie, noue etc.)
- Accompagner par des notes indicatives à la déconnexion.

### Financement des projets de déconnexion

- Le fond de concours de SBAA.
- Faire le lien entre les communes et l'AELB.



## Accompagner les communes : focus la végétalisation d'une cour d'école



Ensemble des BV du projet de déconnexion de l'école

- BV1 : 99 m<sup>2</sup> = 3,465 m<sup>3</sup>
- BV2 : 20 m<sup>2</sup> = 0,7 m<sup>3</sup>
- BV3 : 209 m<sup>2</sup> = 7,3 m<sup>3</sup>
- BV4 : 32 m<sup>2</sup> = 1,1 m<sup>3</sup>
- BV5 : 64 m<sup>2</sup> = 2,2 m<sup>3</sup>
- BV6 : 50 m<sup>2</sup> = 2,2 m<sup>3</sup>
- BV7 : 30 m<sup>2</sup> = 1,05 m<sup>3</sup>
- BV8 : 600 m<sup>2</sup> = 21 m<sup>3</sup>



## Bassin versant n°6 et n°7

**BV6 :**  
**50 m<sup>2</sup> = 2,2 m<sup>3</sup>**

**BV7 :**  
**30 m<sup>2</sup> = 1,05 m<sup>3</sup>**

**GIEP 6 et 7 :**  
Déconnexion de la gouttière pour permettre à l'eau de ruissellement sur la cour jusqu'au futurs aménagements végétalisés creux.

**E1 :** 6m sur 2m avec 25cm de profondeur peut gérer 1,5 m<sup>3</sup>  
**E2 :** 4m sur 2m avec 20cm de profondeur peut gérer 1,6 m<sup>3</sup>  
**E3 :** 4m sur 2m avec 20cm de profondeur peut gérer 1,6 m<sup>3</sup>



## Bassin versant n°8

**BV8 :**  
**600 m<sup>2</sup> = 21 m<sup>3</sup>**

**GIEP 8 :**  
Le BV 8 va être déconnecté sur plusieurs ouvrages GIEP. Les trois espaces verts creux E1, E2 et E3, mais l'essentiel sera recueilli dans l'espace E4. De plus, la création de ces espaces réduiront le BV8.



## BV 8 : Espace en point bas à dés-imperméabiliser

**GIEP 8 :**  
Dés-imperméabilisation des trois zones E avec gestion EP des bordures imperméabilisées du bâtiment permet de retirer au moins 30 m<sup>2</sup> à gérer sur ce BV, donc 19 m<sup>3</sup> restant pour E4.

**E4 :** Un espace vert creux de 65 m<sup>2</sup> avec 40cm de profondeur fait 20,5 m<sup>3</sup> de capacité avant l'infiltration ou rejoindre le réseau sur c'est une pluie supérieure à 35mm.





## Accompagner les personnes morales

### Cibler les personnes morales clés

- S'appuyer sur les études de déconnexion.
- Prise de contact individuelle, parfois dans le cadre des contrôles assainissement.

### Adapter l'accompagnement au cas par cas

- Evaluer les ressources et besoin de la PM (services travaux existants, programme de transition écologique, dans le cadre de la loi APER etc.)
- Corréler la GIEP avec les programmes de travaux déjà envisagés.
- Informer et faire le lien entre la PM et l'AELB.
- Mettre en valeur les potentiels de déconnexion de son (ses) site(s) : visite et rédaction de notes indicatives.



## Accompagner les particuliers

### La déconnexion volontariste ou mise en conformité

- Former pour orienter les mises en conformité vers la déconnexion.

### Communiquer largement sur la GIEP et la déconnexion

- Une page web dédiée à la GIEP.
- Un flyer dans tous les rapports de contrôle.
- Une maquette GIEP.
- Les guides (aménageurs et particuliers) et la construction d'un outil pour pouvoir évaluer son potentiel de déconnexion : Savoir observer les pentes, les espaces verts existants, l'emplacement des gouttières et des grilles d'évacuations.
- Articles, réseaux sociaux et vidéos.



### INFILTREZ L'EAU DE PLUIE DANS MON TERRAIN

GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES (GIEP)

#### La GIEP, c'est quoi ?

Le sol est souvent capable d'absorber l'eau. La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) est une technique qui ralentit le ruissellement, évite la surcharge des réseaux et retient l'eau de pluie pour qu'elle s'infilte.

#### Déconnectez-vous !

Si je dispose d'un jardin ou d'une cour, des solutions existent pour **déconnecter mes gouttières et infiltrer l'eau de pluie**. Jardin de pluie, espaces verts creux... Consultez le schéma au dos de ce document.

#### Un changement vertueux

- Réduction des inondations
- Préservation de la qualité des eaux
- Réduction des phénomènes de sécheresse
- Préservation de la biodiversité

Le cycle naturel de l'eau

Une fois infiltrée, les eaux de pluies retrouvent le cycle naturel de l'eau. Quand elles sont récupérées avant infiltration, elles sont plus adaptées pour arroser votre jardin que l'eau du robinet. Cela fait des économies sur votre facture d'eau. Et vous contribuez à la préservation de cette précieuse ressource.

Service des Eaux  
Centre Technique de l'Eau  
1 rue de Serze - 22000 Saint-Brieuc  
02 96 68 23 50 - eau@ctbaa.fr

SAINT-BRIEUC ARMOR Agglomération




# MERCI



**Claire GISCLON**

Chargée de projet déconnexion des eaux pluviales

*La terre, la mer, l'avenir en commun*

 [saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://saintbrieuc-armor-agglo.fr)

# Questions et réponses (10 min)



# LE MOT DE LA FIN



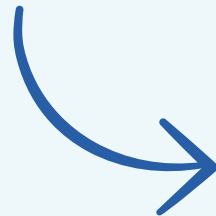
## Pour en savoir plus :

contact@redagio.fr

[redagio.fr](http://redagio.fr)



Inscription à la newsletter :



## ADOPTA

120, rue Gustave Eiffel, 59500 DOUAI

Tél : 03 27 94 12 41

Mail : [contact@adopta.fr](mailto:contact@adopta.fr)

[www.adopta.fr](http://www.adopta.fr)



Association ADOPTA



Adopta



ADOPTA

## REDAGIEO

Rosalie Salaün-Gourlaouen **Chargée de l'animation**

*Réseau des acteurs de la gestion intégrée des eaux pluviales du grand Ouest*

T - 06 66 89 55 45

[redagieo.fr](http://redagieo.fr) - [LinkedIn](#) - [YouTube](#)